

## Parler « suisse » sans le savoir

Ludmila Bovet

Number 111, Fall 1998

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56296ac>

[See table of contents](#)

---

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

---

Cite this article

Bovet, L. (1998). Parler « suisse » sans le savoir. *Québec français*, (111), 98–100.



# Parler suisse sans le savoir

PAR LUDMILA BOVET

Déjà, c'est la fin de l'été ; on ira encore passer quelques fins de semaine au chalet, mais il faudra bientôt songer à le fermer pour l'hiver. Au Québec, en effet, la plupart de ces maisons sont des constructions dépourvues de fondations et d'isolation, ce qui les rend inutilisables pendant la saison froide. Parmi les chalets qui peuvent être habités toute l'année, figurent les *chalets suisses*, qui sont caractérisés par un toit débordant et formant pignon sur la façade principale, et par un ou plusieurs balcons ; ils se trouvent situés en général dans les stations de ski comme Sutton ou le Mont-Sainte-Anne. Les chalets d'été, en revanche, tirent leur charme de la proximité d'un lac ou d'un cours d'eau permettant de s'adonner aux plaisirs de la pêche, de la baignade, de la chaloupe et du pédalo, et de jouir des attraits ineffables de ce « site intime » ou « enchanteur », de cette « oasis de paix », de « cet endroit de rêve », selon les termes des petites annonces : « Regardez couler la rivière et écoutez le chant des oiseaux ! »

À part le fait qu'ils sont construits en bois, les chalets d'été du Québec n'ont aucun point commun avec les chalets de la Suisse, ni par leur architecture ni par leur localisation. Le chalet est un type de construction propre aux montagnes de l'Europe; on trouve des chalets non seulement en Suisse, mais partout dans les Alpes (en Savoie, en Autriche, en Italie du Nord, en Allemagne, par exemple) et dans d'autres régions montagneuses. Le mot *chalet*, cependant, est originaire du dialecte de la Suisse romande; il est entré dans la langue française au XVIII<sup>e</sup> s. et, ce qui est rare, s'est diffusé dans toute la francophonie. Il est aussi passé en allemand de Suisse et il est connu en anglais.

Ce mot dialectal est attesté pour la première fois dans un texte écrit en latin médiéval, en 1328, sous la forme latinisée *chaletum* ; l'attestation a été relevée dans la région qui constitue aujourd'hui le canton de Vaud, dans la Suisse romande actuelle ; on trouve également le mot en 1379 dans le canton du Valais, puis en 1408 dans le canton de Fribourg. Le mot se rattache à une base pré-indoeuropéenne *cala* « lieu abrité », « abri de montagne », forme non attestée mais reconstituée par les étymologistes.

## Des alpages aux villages

Le mot *chalet* a désigné d'abord une construction située sur un alpage (pâturage de haute montagne) des Alpes ou du Jura dans laquelle les vachers séjournent durant la belle saison avec les troupeaux et où ils préparent les fromages ; sous le même toit se trouvent réunies en général l'étable où l'on traite et soigne les vaches, la fromagerie et la pièce où vivent les vachers-fromagers. Ces activités se pratiquent encore de nos jours, mais on dit plus couramment *chalet d'alpage* pour désigner cette construction-là. En effet, le *chalet* tout court évoque maintenant une maison d'habitation dans un village montagnard ou bien plus ou moins isolée à flanc de montagne. Ces maisons étaient autrefois dépourvues de confort : pas d'électricité, pas d'eau courante, chauffage et cuisine au bois. Depuis la fin de la dernière guerre se sont multipliées les constructions destinées aux vacanciers qui, tout en gardant l'allure rustique du chalet original et parfois certains de ses attraits comme le *fourneau*<sup>1</sup> à bois, sont munies des mêmes installations qu'une maison moderne : le chalet de vacances était né. Des villages entiers de chalets pour les skieurs ont suivi.

Les chalets d'alpage sont souvent construits partiellement ou entièrement en pierre, pour la simple raison qu'ils sont situés au-dessus de la limite des arbres, c'est-à-dire à une altitude où les arbres ne poussent plus. Quant aux chalets qui sont des maisons d'habitation ou de vacances, ils ont toujours des fondations en pierre ; dans le canton du Valais ils ont aussi, selon la tradition, un mur de pierre, celui qui est orienté du côté de la montagne ; mais beaucoup sont construits entièrement en bois, à part les fondations, bois de sapin en général ; le mélèze est utilisé en Valais pour les chalets plus cossus. Les toits sont traditionnellement recouverts de bardeaux ou de petites tuiles en bois appelées *tavillons*, ou encore de plaques d'ardoise en Valais ; maintenant, les tuiles modernes sont largement utilisées.

Ramuz est un écrivain vaudois de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (1878-1947) qui a dépeint la vie rude des montagnards valaisans dans plusieurs de ses œuvres, telles que *Le village dans la montagne*, *Si le soleil ne revenait pas* et *Derborence*, par exemple. Voici sa description d'un village valaisan haut perché.

« Sur la pente verte très raide, sans un arbre, avec en haut un bois tout en longueur, et dans le bas une ravine, c'est une grande tache brune ; l'église fait à côté une petite tache blanche. [...] »

Il n'y a de pierre que la maison du bon Dieu, les autres sont en bois. Elles sont petites, serrées, toutes tournées vers le soleil, et elles sont noires, étant vieilles. Sous leurs toits avançants et leurs bonnets bleus de fumée, leurs petits yeux brillants regardent. Ou bien quand le soleil sort, de dessous les poutres du mur, paraît lisse et blanc, tout à coup, le soubassement passé à la chaux où est la porte de la cave. [...] Comme elles se sont serrées autant qu'elles ont pu, il n'y a entre elles que d'étroits passages, où donne l'escalier, construit sur le côté » (Charles Ferdinand Ramuz, *Le village dans la montagne*, Lausanne, Éditions Rencontre, 1967 [1908], p. 20).

Dans le même ouvrage (p. 83 à 86), Ramuz décrit la vie à l'alpage durant l'été :

« Cependant, ceux du chalet sont toujours là-haut, séparés du monde. L'alpe d'ici est à plus de 2200 mètres ; il y neige quelquefois au milieu de l'été ; on doit alors ramener les bêtes au village. »

Ce chalet-là ne comprend donc pas d'étable pour abriter les bêtes ; il est « pauvre et petit ».

« Mais il n'y a pas qu'un chalet ; il y en a trois qui sont comme à trois étages différents du pâturage ; on passe de l'un à l'autre, parce que plus on monte, plus l'herbe est tardive à pousser ; et d'autre part aussi, pendant que le troupeau est au chalet d'en haut, l'herbe au chalet d'en bas a le temps de recroître. »

## Pour des amants d'un autre âge

Si le mot *chalet* est entré dans la littérature française, c'est grâce à un écrivain genevois du nom de Jean-Jacques Rousseau. Il compte parmi les écrivains français du siècle des lumières dont les idées ont contribué à préparer la Révolution, mais il n'en est pas moins né à Genève, qui était alors une ville indépendante et ne faisait pas encore partie de la Suisse.

Dans *la Nouvelle Héloïse*, son roman par lettres paru en 1761, un chalet d'alpage apparaît comme un refuge idéal, un lieu de pures délices anticipées par deux amoureux dont l'idylle se heurte aux conventions sociales de l'époque. Une jeune héritière de famille noble, Julie d'Étanges, aime Saint-Preux, son maître d'études roturier et pauvre. Julie lui écrit pour lui proposer une rencontre secrète durant une absence de ses parents : « Près des coteaux fleuris d'où part la source de la Veveysse, il est un hameau solitaire qui sert quelquefois de repaire aux chasseurs, et ne devrait servir que d'asile aux amants. Autour de l'habitation principale dont M. d'Orbe dispose, sont épars assez loin quelques chalets, qui de leurs toits de chaume peuvent couvrir l'amour et le plaisir, amis de la simplicité rustique. Les fraîches et discrètes laitières savent garder pour autrui le secret dont elles ont besoin pour elles-mêmes.<sup>2</sup> » Rousseau explique le mot *chalet* par une note en bas de page : « Sorte de maisons de bois où se font les fromages et diverses espèces de laitage dans la montagne. »



Le rendez-vous champêtre n'eut finalement pas lieu mais le mot *chalet* devint populaire, car *la Nouvelle Héloïse* fut un immense succès.

Des chalets, on en voit aussi au bord des lacs, dans les vignobles et près des villes ; mais en Suisse et en France ces maisons, qu'elles soient résidences principales ou résidences secondaires, ne portent le nom de *chalets* que si elles ont la silhouette ; sinon, ce sont des villas, des maisons de campagne, des maisons de vacances ou des résidences secondaires.

### Vers de nouveaux rivages

De toute évidence, l'emploi du mot *chalet* au Québec pour une maisonnette qui n'en a pas le style s'explique par la notion de « petite maison rustique en bois, servant à des séjours de vacances » qui s'est attachée à ce mot au cours du XIX<sup>e</sup> siècle en Europe à cause de l'engouement pour la nature sauvage et la montagne suscité par la période romantique<sup>3</sup>. C'est ainsi que ce mot servant à désigner un lieu ayant une fonction précise et éminemment utilitaire en est arrivé à évoquer un cadre champêtre associé aux loisirs et aux vacances. C'est la faute à Rousseau !

Le mot *chalet* est apparu au Québec il y a environ cent ans, probablement pour désigner une habitation en bois moins rudimentaire que le *camp(e)*, et aussi parce que ce dernier mot était perçu comme un anglicisme. Au Canada anglais, c'est le mot *cottage* (« a small house for vacation use ») qui sert à désigner cette réalité. On peut lire dans *La Tribune de Sherbrooke* du 9 mai 1910 (p. 1) que « M. Aristide Genest a reçu hier, à son chalet du petit lac, un groupe d'amis de Sherbrooke. » Ce chalet n'avait certainement rien de montagnard... pas plus que celui illustrant la page de *la Bonne Chanson* de l'abbé Gadbois où figure *Le Vieux Chalet*, chanson très célèbre en Suisse romande ; les paroles et la musique ont été écrites par l'abbé Joseph Bovet (1879-1951) (aucun lien de parenté !), qui créa un vaste répertoire de chant choral inspiré des traditions populaires du canton de Fribourg.

### L'autre Suisse

Un autre mot issu d'un dialecte de la Suisse s'est diffusé dans toute la francophonie. C'est le mot *cible* qui, malgré son allure bon chic bon genre très française, vient d'un dialecte alémanique, c'est-à-dire d'un dialecte parlé dans la partie ger-

manophone de la Suisse ou Suisse allemande. Le mot alémanique *schibe* (correspondant à l'allemand *Scheibe* « disque, carreau ») a d'abord passé dans le parler du canton de Fribourg au XV<sup>e</sup> siècle sous la forme *schibe* et *ciba*, avec le sens de « but pour le tir à l'arc » ; ensuite, adapté en français, il a passé de Suisse romande dans la région de Lyon et s'est répandu en France au XVII<sup>e</sup> s., où il s'est d'abord écrit *sible* puis *cible* (avec un *l* parasite)<sup>4</sup>. Les emplois figurés de ce mot sont très courants de nos jours, comme dans les expressions *être la cible de*, *public cible* et le dérivé *cibler*, fort utilisé dans le langage de la publicité.

Les mots d'origine suisse qui font carrière en français ne sont pas légion, mais beaucoup de particularités lexicales relevées en Suisse se retrouvent aussi dans les régions voisines de France : Savoie, Franche-Comté, Lyonnais, Bourgogne ; d'autres, plus loin en France : dans le Midi, l'Ouest, le Nord et jusqu'en Belgique ; certaines, enfin, sont même attestées

au Québec ! C'est ce que nous apprend le récent *Dictionnaire suisse romand*, rédigé d'ailleurs par un philologue et lexicographe québécois, André Thibault, à partir de la documentation du Centre de dialectologie de Neuchâtel<sup>5</sup>.

De quels mots s'agit-il et comment s'explique une telle parenté à pareille distance ? Voilà un sujet à explorer dans une prochaine chronique !

### Notes

1. C'est le mot utilisé en Suisse romande pour désigner le *poêle*, aussi bien l'appareil de chauffage que la cuisinière.
2. Première partie, lettre XXXVI, édition Garnier-Flammarion, 1967, p. 71.
3. Le premier dictionnaire à relever cet emploi est le Larousse de 1867.
4. *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 1992.
5. Genève, Éditions Zoé, 1997, 854 p. C'est de là que sont tirées les dates des premières attestations de *chalet*.



Paroles de J. BOVET

Tous droits réservés. Copyright

Mélodie populaire

*Moderato*

f. Là - haut sur la mon - ta - gne, É - tait un vieux cha -  
 - let; Murs blancs, toit de bar - deux, De - vant la  
 porte un vieux bou - leau. Là - haut sur la mon -  
 - ta - gne, É - tait un vieux cha - let

2  
 Là-haut sur la montagne,  
 Croula le vieux chalet;  
 La neige et les rochers  
 S'étalent unis pour l'arracher.  
 Là-haut sur la montagne,  
 Croula le vieux chalet.

3  
 Là-haut sur la montagne,  
 Quand Jean vint au chalet;  
 Pleura de tout son cœur  
 Sur les débris de son bonheur,  
 Là-haut sur la montagne,  
 Quand Jean vint au chalet.

4  
 Là-haut sur la montagne,  
 Est un nouveau chalet;  
 Car Jean d'un cœur vaillant  
 L'a rebâti plus beau qu'avant,  
 Là-haut sur la montagne,  
 Est un nouveau chalet.

L'accompagnement est en vente à La Bonne Chanson